

aucune
votation populaire

27 novembre 2022

aucun objet
(Citoyenneté)

**Comment devenir suisse,
bon sang ?!**

aucun objet
(Europe)

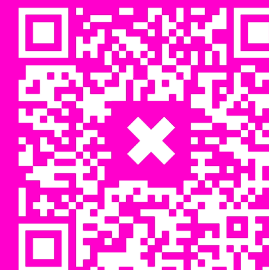
La Suisse, une île ?

aucun objet
(Égalité)

**« L'ordre divin » et autres
reliques**

aucun objet
(Droit pénal en
matière sexuelle)

**Ma décision et ta décision –
seul un oui est un oui !**



Die Schweiz verwirklichen.
Réalisons la Suisse.
Realizziamo la Svizzera.
Realisain la Svizra.
Make Switzerland happen.

Explications d'Opération Libero
Publié par Opération Libero
Bouclage rédactionnel : minuit moins cinq

(Auc)un dimanche de votation

La brochure explicative du Conseil fédéral telle qu'elle aurait pu être.

Chères et chers citoyen·nes (avec ou sans droit de vote),
Chères et chers habitant·es de la Suisse,

Le 27 novembre devait être un dimanche de votations nationales. Mais cette fois-ci, aucune brochure explicative rouge n'est arrivée dans nos boîtes aux lettres. Aucun objet n'a été soumis au vote. C'est dommage, car les discussions et les débats ne sont jamais aussi intenses que lors d'une campagne de votations. La démocratie à l'état pur ! C'est d'autant plus dommage que le nombre de sujets sur lesquels un débat ouvert serait nécessaire pour faire bouger les choses est grand.

Voici pourquoi vous tenez entre vos mains la brochure explicative rose d'Opération Libero. Cette brochure explicative aurait pu en être une, mais elle ne l'est pas. Cette brochure est présentée par Opération Libero, le mouvement politique rose, qui s'engage là où les acteurs politiques établis préfèrent ne pas s'engager. Le mouvement qui agit là où les choses vont mal. Et qui s'engage de manière indépendante et non partisane pour la Suisse de demain.

Nous défendons une société ouverte et progressiste, libérale et juste, dans laquelle chaque être humain est libre de se développer et est égal en dignité et en droits.

Nous nous engageons pour la préservation et le développement de la démocratie libérale. Nous le faisons hors du système partisan et en toute indépendance. Nous sommes précis·es dans notre contenu, effronté·es et clair·es dans notre expression, poli·es dans nos relations. Et engagé·es en tant que bénévoles. Nous utilisons nos forces là où nous pouvons faire la différence.

Voici un aperçu de notre travail politique :

Citoyenneté : comment devenir Suisse, bon sang ?!

Les dimanches de votations, on a tendance à l'oublier : plus d'un quart de la population suisse ne peut pas participer au vote. Le chemin vers le passeport suisse est semé de barrières et de fossés, et si l'on suit les faiseurs de Suisses passésistes, il en sera toujours ainsi. Si la Suisse veut continuer à être fière de sa démocratie, il est grand temps qu'elle adopte une approche libérale de la citoyenneté. **Page 5**

Europe : La Suisse, une île ?

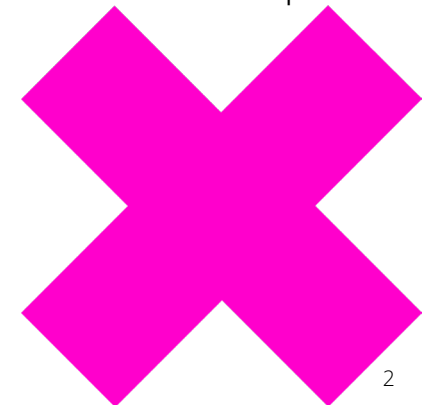
Les dimanches de votations, on a tendance à l'oublier : plus d'un quart de la population suisse ne peut pas participer au vote. Le chemin vers le passeport suisse est semé de barrières et de fossés, et si l'on suit les faiseurs de Suisses passésistes, il en sera toujours ainsi. Si la Suisse veut continuer à être fière de sa démocratie, il est grand temps qu'elle adopte une approche libérale de la citoyenneté. **Page 7**

Égalité : « L'ordre divin » et autres reliques

En Suisse, les femmes ne bénéficient du droit de vote que depuis 50 ans (!). Il n'est donc pas étonnant que certaines lois qui reposent sur des conceptions patriarcales dépassées n'aient pas encore été adaptées depuis. L'ordre juridique suisse est toujours largement basé sur le modèle familial traditionnel, qui cimente une répartition asymétrique des rôles. Il serait grand temps de voter sur un véritable congé parental et sur l'imposition individuelle. **Page 11**

Droit pénal en matière sexuelle : seul un oui est un oui !

Voter, c'est dire oui ou non sans aucune ambiguïté. Nous n'exigeons rien d'autre d'un droit pénal en matière sexuelle moderne et libéral : les actes sexuels nécessitent le consentement verbal ou non verbal de toutes les personnes participantes. Autrement, personne n'a le droit d'aller plus loin. **Page 13**



Voici quatre sujets sur lesquels nous aurions souhaité mener un débat de fond d'ici au 27 novembre et sur lesquels nous voudrions voir la Suisse avancer. Et il y en aurait bien d'autres.

Nous considérons le changement comme une opportunité potentielle de progrès social, nous sommes persuadé-es que le meilleur de la Suisse est encore devant nous. Car il reste encore beaucoup à faire sur le chemin d'une société ouverte et progressiste, libérale et juste, dans laquelle chaque être humain est libre de se développer et est égal en dignité et en droits. Êtes-vous prêt-e à agir ?

Ensemble, faisons bouger la Suisse ! Qu'il s'agisse de bénévoles ou de sympathisant-es en coulisses, de nombreuses personnes soutiennent notre engagement indépendant et non partisan. Devenez membre d'Opération Libero et soutenez notre mouvement. Vous pouvez également vous engager dans l'une de nos équipes de campagne ou régionale, ou soutenir financièrement notre travail politique.

Un grand merci
Sanija Ameti et Stefan Manser-Egli (Coprésident-es)
et toute l'équipe

Nous avons encore plein de projets. Et vous ?



Devenez membre !

Contre l'isolation de notre pays, contre une idée de la neutralité fantasmée, contre le populisme de droite, contre la haine, contre les fake news.

La Suisse, une île ?

Le projet européen, un projet pour la paix et la liberté.

La démocratie libérale garantit et promeut nos droits individuels. La paix, l'État de droit, les droits humains et la prospérité sont les conditions clés pour y parvenir. C'est le projet européen, espace de paix et de liberté, qui a permis de réaliser cela sur notre continent.

Même s'il est loin d'être parfait, aucun projet n'est plus central pour la démocratie que le projet européen. S'il échoue ou stagne, ce sont les acquis libéraux les plus fondamentaux qui risquent d'être remis en cause, alors que des projets autoritaires montent en puissance partout dans le monde. La guerre menée par Poutine contre l'Ukraine montre que la paix et la liberté ne sont pas acquises en Europe, mais qu'elles doivent être défendues génération après génération.

Or c'est précisément durant cette période critique que la Suisse prend ses distances avec l'Europe. L'UDC a réussi, grâce à sa domination sur le débat public durant 30 ans, à imposer une vision fortement négative de l'UE. **Nous prenons le contre-pied**, et faisons voir que la paix et donc la liberté ne sont possibles que grâce au projet européen. Nous montrons que la coopération européenne est essentielle pour la Suisse. Elle seule permet de relever les grands défis de notre temps, par exemple en matière de politique de la paix, de politique environnementale ou de protection des données. Notre pays n'est pas une île !

En mai 2021, le Conseil fédéral a enterré l'accord-cadre avec l'UE après sept ans de négociations - sans aucun plan B. Le fait que, selon les sondages, une majorité de la population était favorable à ces règles du jeu communes ne semblait avoir aucune importance. La crainte des partis représentés au Conseil fédéral d'afficher leurs divisions était trop grande.

Aujourd'hui, nos relations avec l'UE ont atteint le point de glaciation : la coopération en matière de culture, de recherche et d'éducation s'est figée, la Suisse perd l'accès à des marchés importants, les négociations sur une solution institutionnelle sont au point mort. Nos libertés et notre prospérité sont en jeu. Et le dégel n'est pas en vue : tant le Conseil fédéral que le Parlement se refusent à travailler en ce sens.

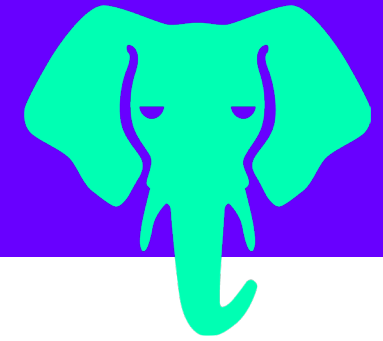
Pour mettre fin à cette période glaciaire, nous œuvrons intensément depuis plus d'un an à l'Initiative Europe. Une initiative populaire est nécessaire, nous en sommes convaincu-es. Elle permettra de lancer enfin le débat tant attendu sur notre place en Europe, et de sortir de l'impasse dans laquelle les partis représentés au Conseil fédéral nous ont conduits. Nous voulons ancrer dans la Constitution les objectifs fondamentaux de la politique européenne de la Suisse et obliger le Conseil fédéral à clarifier les questions institutionnelles avec l'UE. Ainsi, la Suisse retrouvera sa capacité d'action et pourra contribuer à construire l'avenir.

Nous avons aujourd'hui une alliance motivée, un texte d'initiative efficace, le courage de nous attaquer réellement aux enjeux de la politique européenne. Nous ne voulons pas laisser le champ libre aux isolationnistes. Seule une chose nous manque encore : l'argent nécessaire à un projet d'initiative. D'ici fin janvier, nous devons réunir 500'000 francs en capital de départ pour pouvoir lancer ce projet. Et nous comptons sur vous pour y parvenir. Vous joignez-vous à nous dans la lutte pour une Suisse ouverte et active en Europe ?

Faites un don ou promettez votre signature à l'Initiative Europe !



Le texte de l'initiative Initiative Europe



Initiative populaire fédérale pour une Suisse qui prend son avenir en main

(Initiative Europe)

Art. 54a Intégration européenne

¹ La Confédération participe au processus d'intégration européenne. Ce faisant promeut la paix, la liberté, la démocratie, la prospérité et le développement durables, ainsi que la protection commune des droits humains. Elle s'engage notamment en faveur de la coopération économique et culturelle.

² Elle oeuvre à la participation durable aux libertés du marché intérieur européen et à d'autres politiques publiques, notamment la lutte contre le changement climatique, la politique énergétique, la sécurité d'approvisionnement, la politique du numérique ainsi que la coopération dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique et des échanges culturels.

³ À cette fin, elle conclut un ou plusieurs traités internationaux permettant de renouveler les accords existants et de participer à d'autres secteurs du marché intérieur et à d'autres domaines de la coopération européenne. Ce faisant, elle garantit une participation adéquate au processus législatif et des procédures efficaces pour la résolution des différends.

⁴ Dans le cadre des traités en vigueur, la Confédération et les cantons adoptent des mesures visant à atténuer les effets de l'ouverture du marché, notamment en ce qui concerne le marché du travail. Ils garantissent le principe de l'égalité des conditions pour un travail équivalent exercé au même endroit.

Dispositions transitoires : Art. 197

Disposition transitoire ad Art. 54a (Intégration européenne)

¹ Le Conseil fédéral est chargé d'ouvrir des négociations avec l'Union européenne visant à développer leurs relations et de régler les questions institutionnelles au plus tard après l'adoption de l'art. 54a par le peuple et les cantons. Il s'engage à conclure ces négociations sans retard. Au plus tard 12 mois après la signature par les deux parties d'un ou plusieurs accords, il soumet un message à l'Assemblée fédérale et, ce faisant, il propose les mesures de protection autonomes nécessaires dans la législation.

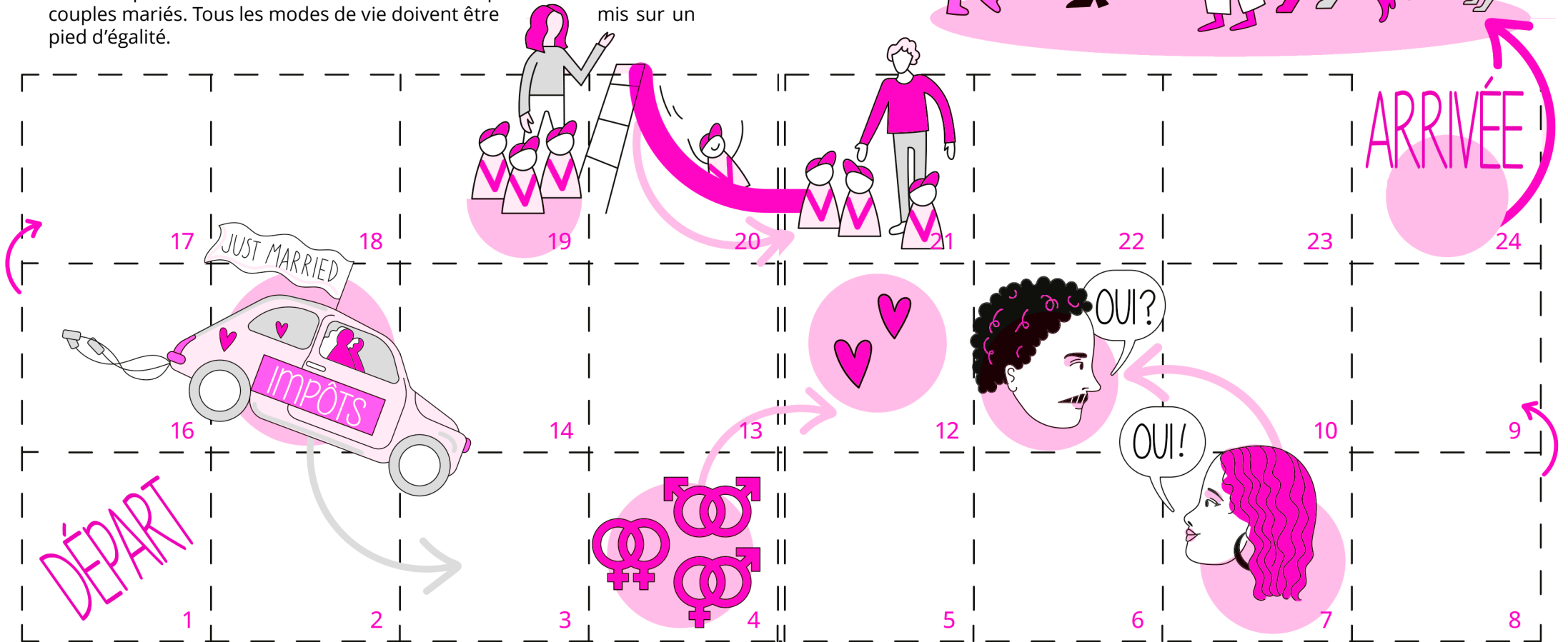
² Après l'adoption de l'art. 54a, le Conseil fédéral est libre d'ouvrir des négociations plus poussées visant un accord d'intégration de large portée, y compris des négociations visant l'adhésion à l'Union européenne ou à l'accord sur l'Espace économique européen.



Égalité : « L'ordre divin » et autres reliques

Égalité. Pour la pluralité des modes de vie.

En Suisse, l'égalité connaît parfois des améliorations, mais également des régressions. Nous nous engageons en faveur de progrès constants : pour des droits égaux pour toutes et tous, pour la solution du consentement dans le droit pénal en matière sexuelle, pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale et contre la pénalisation fiscale des couples mariés. Tous les modes de vie doivent être mis sur un pied d'égalité.



Ma décision et ta décision : seul un oui est un oui !



Contexte : un droit pénal en matière sexuelle obsolète

Le droit pénal en matière sexuelle actuel ne parvient pas à protéger l'autodétermination sexuelle : Selon une enquête de gfs.bern de 2019, **une femme sur cinq de plus de 16 ans a déjà subi des actes sexuels non désirés et une femme sur dix a même déjà été forcée à avoir des rapports sexuels**. Seuls 8% de tous les abus sexuels sont dénoncés, car ceux-ci sont encore fortement liés à un sentiment de honte et la faute se retrouve souvent attribuée aux victimes (« Qu'est-ce que tu portais ? » ou « Est-ce que vous vous êtes défendue ? »). La solution du consentement explicite, dite « Seul oui est un oui », apporterait une amélioration structurelle en protégeant pleinement l'autodétermination sexuelle de chacune et chacun d'entre nous, quel que soit notre genre.

Le projet : protéger enfin l'autodétermination sexuelle

Les actes sexuels doivent toujours être consentis par toutes les personnes impliquées. Voilà pourquoi Opération Libero demande que l'absence de consentement soit au cœur de la définition juridique du viol et des autres formes de violences sexuelles. Cela permet de reconnaître que l'injustice fondamentale des violences sexuelles réside dans la violation du droit à l'autodétermination des personnes concernées.

Et en pratique, que signifie « Seul oui est un oui » ?

Le consentement à des actes sexuels est une question de communication qui peut être exprimée de manière verbale ou non verbale. Le consentement doit être donné librement, en toute connaissance de cause et pour chaque acte sexuel. Il n'existe donc AUCUN droit fondamental à des actes sexuels simplement parce qu'aucun refus n'est signalé : le consentement n'existe que lorsqu'une personne le donne activement. Devant les tribunaux, le fardeau de la preuve continue d'incomber à la victime. Le principe du consentement vise simplement à remplacer la preuve de l'opposition par la preuve de l'absence de consentement aux relations sexuelles.



Des représentant-es du PLR, du Centre, du PEV, des Vert'libéraux, du PS et des Vert-e-s s'engagent aux côtés des activistes d'Opération Libero et d'autres organisations pour introduire l'approche « Seul oui est un oui » dans le droit pénal en matière sexuelle.

Parce que seul un oui est un oui

L'autodétermination est une préoccupation libérale, la quintessence de la liberté. Chaque personne a le droit d'avoir une sexualité intacte. Seule la solution « **Seul oui est un oui** » **couvre toutes les situations d'actes sexuels non désirés**, y compris le « freezing », un réflexe de paralysie du corps qui empêche les victimes d'exprimer leur refus. « **Seul oui est un oui** » **correspond à la réalité sociale** : la majorité de la population suisse (d'après une enquête de gfs.bern 2022) ainsi que la commission compétente du Conseil national sont favorables à ce principe afin de mieux protéger les personnes contre les violences sexuelles. En juin, le Conseil des Etats avait encore raté l'occasion de mettre en place un droit pénal en matière sexuelle adapté à notre époque.

Recommandation urgente : prenez position !

Voici ce que vous pouvez faire : informez-vous et votre entourage puis signez l'appel au Parlement ! Pour en savoir plus : [oui-est-oui.ch](#)

